

pressante que jamais du pouvoir temporel de la papauté, garantie nécessaire de l'indépendance de son autorité spirituelle.

Le Souverain-Pontife s'est exprimé en ces termes :

De même que Nous avons eu pour très agréable la part qu'il a plu au Sacré-Collège de prendre, d'une manière si digne, aux manifestations par lesquelles le monde catholique a voulu célébrer Notre jubilé sacerdotal, de même aussi Nous est-il souverainement cher d'entendre de votre bouche, monsieur le cardinal, que le Sacré-Collège a partagé avec Nous la joie de cet heureux événement et qu'il s'unît à Nous pour remercier le Seigneur. Les témoignages de respect, de dévouement et d'amour que Nous avons reçus ne pouvaient être, certes, ni plus nombreux, ni plus splendides, ni plus touchants. Pendant que Nous Nous en déclarons très reconnaissant à tous nos chers fils de tous les pays, de toutes les langues, de tous les rangs et de toutes les conditions, et plus particulièrement à ceux qui ont apporté en cela plus d'activité, de générosité ou d'affection, Nous voulons que toute la gloire en revienne à Celui qui est le dispensateur de tout bien et qui dispose dans sa providence de tous les événements humains, heureux ou tristes, pour l'avantage de son Eglise et du Souverain Pontifcat.

Toutefois, il ne faut pas perdre de vue la réalité des choses, car, au milieu même des grandes et nombreuses consolations des fêtes jubilaires, Nous avons des motifs de graves amertumes et de cuisantes préoccupations, et celui de ces motifs qui l'emporte sur tous les autres, c'est la condition actuelle de Notre personne et du Saint-Siège. Au milieu des manifestations présentes, cette condition est restée et reste ce qu'elle était, c'est-à-dire indigne du